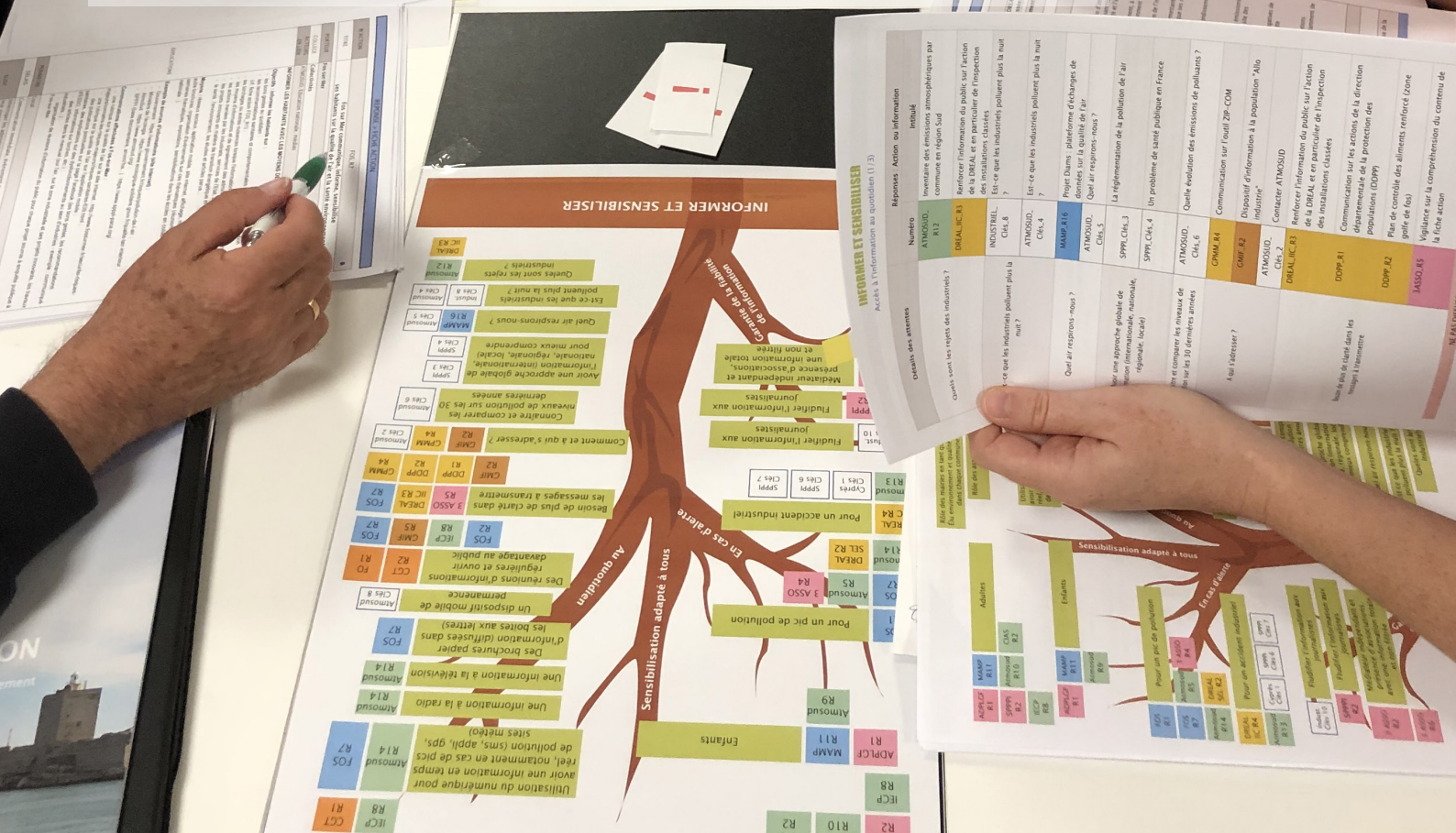




RÉduire les POLLutions en Santé Environnement



MARS 2020

SOMMAIRE

ÉDITO	5
--------------	---

PROJET RÉPONSES

UN TERRITOIRE EN DEVELOPPEMENT	8
LE SECRÉTARIAT PERMANENT POUR LA PRÉVENTIONS DES POLLUTIONS INDUSTRIELLES (SPPPI PACA)	8
UNE RÉPONSE AUX INQUIÉTUDES DES POPULATIONS	8
UN PROJET INÉDIT SUR LE TERRITOIRE	8
UNE GOUVERNANCE COLLÉGIALE	9
LES OBJECTIFS DU PROJET	10
LE TERRITOIRE DU PROJET	12
LE PÉRIMÈTRE THÉMATIQUE	12
LE FINANCEMENT	12
LE CALENDRIER DU PROJET	13

ORGANISATION ET DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION

UNE MÉTHODE DE TRAVAIL NOUVELLE POUR LE SPPPI PACA	16
LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION	16
LA VOLONTÉ D'ALLER À LA RENCONTRE DE TOUS LES PUBLICS	16
UNE CONCERTATION ACCOMPAGNÉE PAR LA CNDP	16
LES OUTILS D'INFORMATION DU PUBLIC	17
INFORMATION INITIALE AU LANCEMENT DE LA CONCERTATION	17
L'INFORMATION CONTINUE AU FIL DE LA DÉMARCHE	19

LE DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION	21
-----------------------------------	----

TEMPS#1 : RECUEIL DES ATTENTES	21
--------------------------------	----

TEMPS#2 : CO-CONSTRUCTION DU PLAN D' ACTIONS	25
--	----

TEMPS#3 : PRÉSENTATION DU PLAN D' ACTIONS	27
---	----

DEVOIR DE SUITE	28
-----------------	----

PLAN D' ACTIONS	30
------------------------	----

ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION

UNE MOBILISATION MODÉRÉE MAIS DES ÉCHANGES DE QUALITÉ	34
---	----

DES CRAINTES CONCERNANT LA SINCÉRITÉ DE LA DÉMARCHE	34
---	----

UNE ATTENTE FORTE VIS-À-VIS DES ACTEURS	34
---	----

UNE ENVIE D'IMPLICATION ACTIVE DE LA PART DES CITOYENS	35
--	----

UN POINT DE DÉPART POUR UN DIALOGUE PÉRENNE ET CONSTRUCTIF	35
--	----

PROCHAINES ÉTAPES	38
--------------------------	----

ANNEXES

PLAN D' ACTIONS	42
-----------------	----

REVUE DE PRESSE	46
-----------------	----

BILAN DU GARANT	46
-----------------	----

REVUE DES PARUTIONS DES COLLECTIVITÉS	46
---------------------------------------	----

REVUE DES PARUTIONS DES ACTEURS DU TERRITOIRE	46
---	----

ÉDITO



Gwénaelle Houdin, Déléguée Générale, SPPPI PACA

L'objectif ambitieux de RÉPONSES était d'élaborer un plan d'actions concerté pour améliorer la qualité de l'air du pourtour de l'étang de Berre. Avec ce projet, le SPPPI PACA est sorti de son champ d'intervention habituel (la concertation entre acteurs du territoire) pour instaurer une nouvelle qualité de dialogue direct entre les acteurs et avec la population.

“

Un projet au plus près des populations du pourtour de l'étang de Berre...

”

A l'issue de cette année de partage et d'échanges, je souhaite remercier toutes celles et tous ceux qui ont pris part aux réunions et ateliers organisés dans le cadre des différents temps de concertation. Je souhaite également remercier chacun des acteurs pour s'être engagé dans cette démarche inédite avec énergie, constance et pragmatisme. Pour chacun, cette année a été enrichissante, créative, quelquefois éprouvante... et finalement enthousiasmante ! Merci, enfin, à la Commission Nationale du Débat Public de nous avoir accompagnés tout au long de cette année.

Nous sommes arrivés au bout de cette 1ère étape qui était la construction collective d'un plan d'actions. Ce succès reconnu par tous, est bien sûr à partager entre tous les participants à RÉPONSES.

Ensemble - acteurs du territoires et citoyens -, nous avons réussi à fédérer les énergies pour faire évoluer notre territoire. Notre objectif est maintenant de poursuivre sur cette voie et tenir les engagements.

LE PROJET RÉPONSES





Un territoire en développement

Le pourtour de l'étang de Berre compte d'importants complexes industriels, historiquement développés autour de quatre raffineries et regroupant aujourd'hui des activités chimiques et pétrochimiques, sidérurgiques et métallurgiques, de traitement de déchets, ainsi que des plateformes logistiques, etc.

La spécialisation industrielle du territoire s'est accompagnée du développement de nombreuses infrastructures de transport et d'autres formes d'activité économique : un Grand Port Maritime, un aéroport d'envergure internationale, une densité routière et autoroutière importante, ainsi que de nombreuses implantations logistiques.

La dynamique économique et l'attractivité géographique font de ce secteur un territoire en croissance, fort de plus de 300 000 habitants et avec un essor démographique important.

Le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI PACA)

Le SPPPI PACA est une instance de dialogue et de concertation sur les thématiques risques, environnement et santé. Créé, il y a 40 ans, pour accompagner le déploiement du bassin industriel sur le territoire de Fos-sur-Mer, son expérience profite aujourd'hui à toute la région Sud.

Grâce à son fonctionnement collégial inédit, tous les acteurs (associations, collectivités, État et établissement publics, industries et salariés) contribuent à mutualiser les savoirs et identifier les attentes ainsi que les pistes de solutions. En multipliant les points de vue, il permet à chacun de comprendre les attentes des uns et les contraintes des autres. De par sa collégialité et sa gouvernance, il est un outil à la disposition de chacun des collèges. C'est de l'expression de chacun de ses membres que se dessine son orientation.

Une réponse aux inquiétudes des populations

Différentes études (« EPSEAL », « Campagne d'analyses sur des produits alimentaires du pourtour du Golfe de Fos », « Index », « SCENARII », etc.) ont cherché à déterminer un lien entre la nature des polluants sur le territoire et leur impact sur la santé et l'environnement. Les résultats de ces études ont renforcé les craintes des populations locales. Les médias, régionaux et nationaux, ont relayé ces inquiétudes. La remise en question de certains de ces résultats a généré des incertitudes et des questionnements, voire de la défiance parmi les acteurs du territoire.

C'est ainsi qu'a émergé, au sein du SPPPI, la volonté d'entrer en dialogue direct avec les populations locales. En initiant le projet RÉPONSES, les acteurs du territoire (État, collectivités, industriels, salariés, associations) souhaitent recueillir les attentes des populations, expliquer leurs actions actuelles et apporter des réponses concrètes là où il n'y en a pas encore.

La concertation organisée dans ce cadre permet notamment de tirer un bilan des attentes des populations locales générées par les études précitées. Elle a été conçue pour aller à la rencontre de tous les publics, y compris ceux qui ne participent pas habituellement aux démarches de concertation.

Un projet inédit sur le territoire

Le projet RÉPONSES (Réduire les PollutionNs en Santé Environnement) est une **initiative inédite** à l'échelle du pourtour de l'étang de Berre : cinq collèges d'acteurs du territoire (État, collectivités, industriels, salariés, associations) s'associent pour répondre de manière concrète aux attentes des populations en termes de santé environnementale*. Les habitants et usagers sont au cœur du dispositif.

Le projet n'est pas une étude. C'est un plan d'actions dont l'élaboration s'appuie sur une concertation citoyenne visant à identifier les préoccupations et attentes des habitants et usagers du territoire en santé environnementale. **L'objectif du projet n'est pas de montrer ce qui ne va pas, mais d'apporter des réponses.**

**Aspects de la santé humaine, y compris la qualité de vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement (définition OMS).*

Une gouvernance collégiale



Le Comité de Pilotage dédié au projet RÉPONSES s'inspire du principe de collégialité qui gouverne le SPPI. Il réunit 5 collèges d'acteurs :

ASSOCIATIONS

- Association de Défense et de Protection du Littoral du Golfe de Fos (ADPLGF),
- Fare Sud,
- Éco-relais.

COLLECTIVITÉS

- Métropole Aix-Marseille-Provence,
- Ville de Vitrolles,
- Ville de Fos-sur-Mer.

ÉTAT

- Direction Régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du Logement (DREAL),
- Agence Régionale de Santé (ARS),
- Grand Port Maritime de Marseille (GPMM).

INDUSTRIELS

- Groupement Maritime et Industriel de Fos (GMIF).

SALARIÉS

- Confédération Générale du Travail (CGT),
- Force Ouvrière (FO).

A ces 5 collèges décisionnels s'adossent à titre d'experts :

Centre Européen de Recherche et d'Enseignement en Géosciences de l'Environnement (Cerege)

AtmoSud
(Association de surveillance de la qualité de l'air, agréée par le Ministère de l'Environnement)

Institut Écocitoyen pour la Connaissance des Pollutions

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Pays de Martigues

Les objectifs du projet

L'objectif du projet, tel que défini par les cinq collèges décisionnels, est d'**apporter des réponses et des solutions concrètes aux attentes des populations** sur les questions de santé et d'environnement :

- en instaurant un **dialogue constructif** entre les parties prenantes, dont les habitants,
- en impulsant de **nouvelles actions** à mettre en place (réduction des émissions, réglementation, prévention et offre de soins, amélioration des connaissances, information et communication, recherche, etc.),
- en offrant à toutes et à tous une **information centralisée, indépendante et accessible** de la situation en termes de santé et d'environnement et des actions d'amélioration en cours.



Acteurs du projet:

- Associations, Collectivités, État et Établissements publics, Habitants, Industriels, et Salariés ; Prestataires
- SPPPI et Comité de pilotage,



OBJECTIF 1

Instaurer un dialogue entre les parties prenantes dont la population

La réalisation de cet objectif s'organise en deux phases :

- Étape 1 : définition des démarches de concertation et de communication (octobre 2018-février 2019),
- Étape 2 : mise en œuvre opérationnelle (mars-décembre 2019).

La concertation citoyenne déployée en juin et octobre 2019 permet d'**écouter** les préoccupations et d'**informer** sur la démarche et sur les actions existantes.



OBJECTIF 2

Impulser de nouvelles actions pour améliorer la qualité de l'air

En parallèle du Temps#1 de la concertation qui a permis de collecter les attentes des habitants et des usagers du territoire, le SPPPI PACA réalise un **bilan des actions déployées** sur le territoire. Toutes les actions portant sur l'amélioration de la santé environnementale sous l'angle « qualité de l'air » sont recensées, qu'elles soient portées par des collectivités territoriales, l'État ou les établissements publics, les industriels, les associations ou les salariés.

A la suite de cet important travail de recensement, un rapprochement a été fait avec les préoccupations et attentes exprimées dans le cadre des temps de concertation afin d'identifier les manquements : attentes sans solutions existantes et solutions existantes non identifiées.

Sur ces attentes, les acteurs du territoire s'engagent à **apporter des réponses et des solutions concrètes** et impulser de nouvelles actions (réduction des émissions, réglementation, prévention et offre de soins, amélioration des connaissances, information et communication, recherche, etc.).



OBJECTIF 3

Offrir une information centralisée

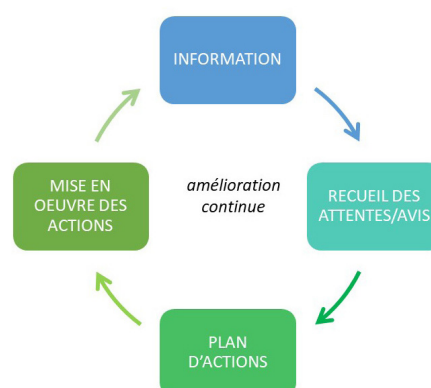
Grâce à une **plateforme Internet** hébergée sur le site du SPPPI, les informations sur la santé-environnement du territoire de l'étang de Berre, et plus particulièrement la qualité de l'air, sont centralisées et en accès libre. La plateforme présente des éléments d'informations, ainsi que – et surtout – les réponses aux attentes exprimées, les actions en cours ou prévues pour y répondre, les résultats attendus avec leur planification. La plus grande vigilance est apportée à la fiabilité des chiffres, à la nature des informations transmises et à la vulgarisation de ces données.



OBJECTIF 4

Pérenniser le dispositif

L'ambition du SPPPI PACA est de pérenniser le dispositif, en proposant une méthode de travail inscrite dans la durée et basée sur le principe d'une amélioration continue :



Le territoire du projet



Le projet est déployé sur **l'ensemble de l'arrondissement d'Istres** (21 communes : Berre l'Étang, Carry-le-Rouet, Châteauneuf-les-Martigues, Cornillon-Confoux, Ensues-la-Redonne, Fos-sur-Mer, Gignac-la-Nerthe, Grans, Istres, Marignane, Martigues, Miramas, Port-de-Bouc, Port Saint-Louis, Rognac, Le Rove, Saint-Chamas, Saint-Mitre-les-Remparts, Saint-Victoret, Sausset-les-Pins, Vitrolles).



Le périmètre thématique

Dans sa première phase de déploiement, le projet aborde prioritairement la thématique de la qualité de l'air par le spectre des différentes sources de pollution (industrie, infrastructures de transports, densité urbaine, etc.).

Le financement

Le financement du projet est tripartite :

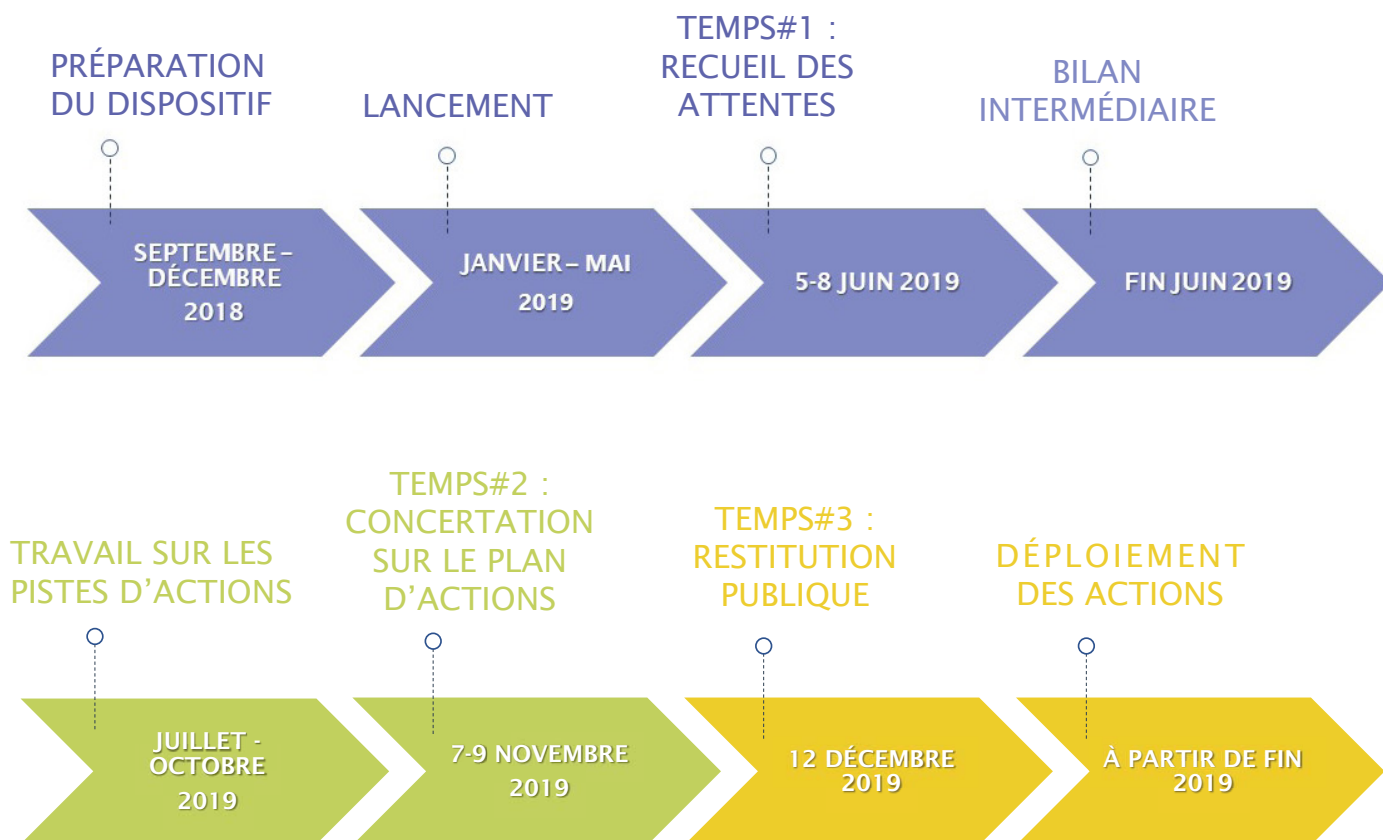
1/3
État et établissements publics
(ARS, DREAL, GPMM)

1/3
Collectivités
dont la Métropole (sous forme
de subvention sur projet)

1/3
Industriels
(GMIF)

Le calendrier du projet

La première phase du déploiement du projet RÉPONSES, celle consacrée à la qualité de l'air, s'est déroulée au cours de l'année 2019 :



ORGANISATION ET DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION



Une méthode de travail nouvelle pour le SPPPI PACA



Le SPPPI PACA est un outil de dialogue et de concertation « technique » entre acteurs : mise en dialogue pour faciliter l'émergence de pistes de solutions pour la prévention des pollutions, des risques industriels et de leurs impacts sur l'environnement et la santé.

Le contexte de défiance installé sur le territoire autour des questions de santé environnementale a conduit le SPPPI PACA à adopter un mode opératoire différent de ses pratiques habituelles. En effet, les collèges parties prenantes ont souhaité aller au-devant de la population sur un sujet qui les touche au plus près pour s'assurer d'une communication directe.

Les objectifs de la concertation

La concertation organisée dans le cadre du projet RÉPONSES visait à **échanger avec les habitants et les usagers du territoire sur leurs préoccupations et attentes en termes de Santé Environnement**, et plus particulièrement de qualité de l'air. Elle devait notamment permettre :

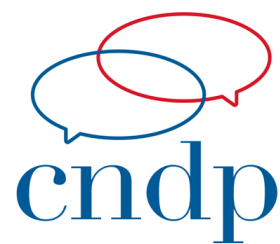
- D'informer sur les étapes et l'avancée de cette initiative,
- D'organiser le partage d'informations,
- De recueillir des avis,
- De faire connaître les décisions prises par le Comité de pilotage en lien avec les attentes des populations.

La volonté d'aller à la rencontre de tous les publics

Afin de favoriser la participation et l'information de tous les publics, la concertation a été organisée selon les principes suivants :

- **Un périmètre étendu visant à mobiliser 21 communes du territoire du projet** (Berre l'Étang, Carry-le-Rouet, Châteauneuf-les-Martigues, Cornillon Confoux, Ensues-la-Redonne, Fos-sur-Mer, Gignac-la-Nerthe, Grans, Istres, Marignane, Martigues, Miramas, Port-de-Bouc, Port Saint-Louis, Rognac, Le Rove, Saint-Chamas, Saint-Mitre-les-Remparts, Saint-Victoret, Sausset-les-Pins, Vitrolles),
- **Des temps d'animation aux formats variés** (micro-trottoirs, ateliers de travail, réunions-forum, réunion publique) et adaptés aux disponibilités du plus grand nombre en termes de dates et d'horaires (matin, après-midi, soir, mercredi, jeudi, vendredi, samedi),
- **Des canaux d'information et de participation multiples et accessibles tout au long de la démarche** (une page Internet dédiée avec formulaire de contribution sur le site du SPPPI, une newsletter mensuelle, des ressources documentaires papier disponibles en mairie et à chaque temps d'échange, etc.).

Une concertation accompagnée par la CNDP



Afin d'apporter toutes les garanties au bon déroulement de la concertation, **le 19 novembre 2018 le SPPPI PACA a volontairement saisi la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)* pour la nomination d'un garant**. Monsieur Xavier Derrien a été désigné garant de la concertation pour le projet RÉPONSES suite à la décision N°2018-116 de la CNDP du 5 décembre 2018.

L'article L121-1 du Code de l'environnement confère en effet à la CNDP une mission de conseil aux autorités compétentes et aux maîtres d'ouvrage sur toutes les questions relatives à la participation du public tout au long de l'élaboration d'un projet, plan ou programme.

Le garant a pour mission de veiller à la sincérité et au bon déroulement de la concertation. Son action s'inscrit dans le respect du principe du droit à l'information et à la participation du public reconnu par la réglementation française (Convention d'Aarhus, Charte de l'environnement, Code de l'environnement). Pour ce faire, il agit en liaison avec le SPPPI PACA dans le respect des principes et des valeurs de la CNDP (valeurs d'indépendance, de neutralité, de transparence, d'égalité de traitement et d'argumentation).

A l'issue de l'ensemble de la concertation, indépendamment du présent document, il a rédigé et transmis au SPPPI PACA et à la CNDP un bilan retraçant les différents temps et les conditions de déroulement de la concertation. Son bilan répond à quatre questions : le public a-t-il été suffisamment informé du projet, de ses enjeux, de ses caractéristiques et de ses impacts ? A-t-il pu s'exprimer ? A-t-il obtenu des réponses satisfaisantes à ses questions, lui permettant de formuler des remarques, faire des suggestions et donner son avis sur ce projet ? la concertation a-t-elle permis de mettre en exergue des points de convergence et de divergence ?

Le SPPPI PACA a rendu le bilan du garant public le 10 février 2020. Il est disponible sur :

- le site Internet du SPPPI PACA : <https://www.spppi-paca.org/r/101/dispositif-reponses/>
- sur la plateforme du dispositif RÉPONSES lancée à l'issue de la concertation : <https://www.dispositif-reponses.org/presentation-du-projet>

** La CNDP est une autorité administrative indépendante. Elle a pour mission de garantir l'information objective des citoyens, de veiller à l'intégrité et à l'impartialité des débats publics et concertations et de s'assurer que les points de vue exprimés sont pris en compte par les maîtres d'ouvrage. Elle intervient principalement sur les projets d'aménagement et d'équipement d'intérêt national qui présentent des impacts significatifs sur l'environnement et dont les enjeux socio-économiques sont importants.*

Les outils d'information du public

Information initiale au lancement de la concertation



Questionnaire Santé Environnement

Afin de préparer la phase de la concertation citoyenne et d'informer sur le projet, entre le 9 janvier et le 9 février 2019, le SPPPI PACA a proposé aux habitants et usagers du territoire un questionnaire sur leurs préoccupations en matière de Santé Environnement :

- Votre niveau de préoccupation,
- Votre niveau d'information,
- Les risques pour la santé que représentent les problématiques santé environnementale,
- Les actions à mener.

Le questionnaire a été diffusé via le site internet, la newsletter et les membres du SPPPI PACA, ainsi que par les médias locaux.

225 personnes ont répondu au questionnaire. Leurs réponses ont été recensées et analysées par un sociologue. Les résultats ont permis de connaître et de comprendre à la fois la perception de la thématique Santé Environnement par les habitants et usagers du territoire et leurs attentes exprimées en la matière.

En effet, plus de 80 % des répondants ont évoqué un lien incontestable entre leur santé et leur environnement de vie. Quel que soit le statut, l'âge, la catégorie socio-professionnelle, l'ancienneté résidentielle, le niveau de diplôme, la zone géographique d'habitat, etc., le constat d'un lien fort entre santé et environnement était partagé. Idem pour la préoccupation des problèmes environnementaux : personne n'a déclaré ne pas être préoccupé.



Panel citoyen

En parallèle du questionnaire sur la perception de la thématique Santé Environnement, le SPPPI PACA a organisé sur la même période (9 janvier-9 février 2019) une campagne de recrutement pour constituer un Panel citoyen dédié au projet RÉPONSES.

Le Panel citoyen est un groupe d'habitants volontaires mobilisés pour donner son éclairage sur les étapes clés de la concertation et **veiller à la fidélité de son rendu.**

75 personnes ont manifesté leur intérêt pour faire partie de ce dispositif. Toutes ont été invitées à intégrer le Panel. Les informations récoltées pour leur candidature ont permis de s'assurer qu'une bonne représentation sociologique du territoire (équilibre entre les 21 communes, hommes/femmes, pyramide des âges, catégories socio-professionnelles...) était effective.



Panel Citoyen, 2 mars 2019

Le Panel Citoyen s'est réuni trois fois, aux moments-clés de la concertation :

- Le **2 mars 2019**, pour donner son avis sur le dispositif de concertation proposé,
- Le **20 juin 2019**, pour débattre du bilan de la première étape de la concertation (Temps#1 : recueil des attentes),
- Le **23 novembre 2019**, pour contribuer à la finalisation du plan d'actions.

Un espace dédié au panel citoyen avec accès sécurisé a été mis en place sur le site internet du SPPPI PACA « Agora Groupe Panel Citoyen ». Il met à disposition des membres du Panel citoyen l'ensemble de la documentation relative au projet RÉPONSES et aux réunions du Panel.



Annnonce de l'ouverture de la concertation

L'information sur le Temps#1 de la concertation organisée du 5 au 8 juin 2019 qui constituait l'ouverture officielle de la concertation grand public a été diffusée par de nombreux canaux afin de mobiliser tous types de publics :

- Le **site Internet du SPPPI PACA** : www.spppi-paca.org,
- Les **réseaux sociaux** Twitter et LinkedIn du SPPPI PACA,
- Trois **communiqués de presse** relayés par la presse locale,
- Via les **canaux de communication des mairies** du territoire (site Internet, réseaux sociaux, signalétique urbaine, magazine/bulletin d'information) en relais du SPPPI PACA,
- **10000 flyers** déposés par le SPPPI PACA et mis à disposition dans les 21 mairies des communes du pourtour de l'étang de Berre,
- **Affichage et dépôt flyers** dans les commerces aux alentours des mairies et en centre-ville (pharmacies, centres médicaux, etc.),
- **Les acteurs du Comité de Pilotage** auprès de leurs réseaux.





Annonce de l'ouverture de la concertation

Un **dossier de concertation** de 38 pages, présentant les **caractéristiques essentielles du projet RÉPONSES** (origine, objectifs, etc.) et les modalités de la concertation a été mis à disposition du public dans les 21 mairies du territoire, pendant les Temps#1 et #2 de concertation, ainsi que sur le site Internet du SPPPI PACA. Il a été imprimé en 1000 exemplaires. Il est en ligne sur www.dispositif-reponses.org : Accueil/Le Projet/Le Projet RÉPONSES/La concertation.



Page internet

Pour favoriser l'information du public, une **rubrique dédiée au projet** a été intégrée au site du SPPPI PACA : www.spppi-paca.org. Elle présentait le projet, son état d'avancement, un espace de presse et centralisait les informations liées à la concertation. Comme évoqué ci-dessus, un espace réservé au Panel Citoyen, appelé « AGORA Groupe Panel Citoyen » a également été mis en place. Un outil à disposition des membres du Panel citoyen avec, à disposition, toute la documentation relative au projet RÉPONSES et aux réunions du Panel.

Le site a eu pour vocation de **mettre à disposition du public l'ensemble des informations utiles** à la concertation. Du 13 mai au 13 juin 2019 il a également permis de déposer des contributions via un formulaire spécifique sous forme de fiche attente ou via une adresse email dédiée : concertation@spppi-paca.org. **170 contributions ont été déposées.**

Le site a été alimenté et complété tout au long de la concertation par le SPPPI PACA. **4 073 vues de pages** ont été enregistrées entre le 1er septembre 2018 et le 31 décembre 2019.



Newsletter

Pour favoriser l'information du public, une **rubrique dédiée au projet** a été intégrée au site du SPPPI PACA : www.spppi-paca.org. Elle présentait le projet, son état d'avancement, un espace de presse et centralisait les informations liées à la concertation. Comme évoqué ci-dessus, un espace réservé au Panel Citoyen, appelé « AGORA Groupe Panel Citoyen » a également été mis en place. Un outil à disposition des membres du Panel citoyen avec, à disposition, toute la documentation relative au projet RÉPONSES et aux réunions du Panel.

Le site a eu pour vocation de **mettre à disposition du public l'ensemble des informations utiles** à la concertation. Du 13 mai au 13 juin 2019 il a également permis de déposer des contributions via un formulaire spécifique sous forme de fiche attente ou via une adresse email dédiée : concertation@spppi-paca.org. **170 contributions ont été déposées.**

Le site a été alimenté et complété tout au long de la concertation par le SPPPI PACA. **4 073 vues de pages** ont été enregistrées entre le 1er septembre 2018 et le 31 décembre 2019.





Réseaux sociaux

Tout au long de la concertation, le SPPPI PACA a informé sur le projet sur les réseaux sociaux où il est présent : Twitter @SPPPIPACA et LinkedIn, soit 57 tweets et 36 publications.



Communiqués de presse

Des communiqués de presse ont été diffusés avant chaque temps de concertation, à savoir en juin, octobre, novembre 2019. Grâce à cet outil, l'information sur le projet a été relayée dans de nombreux articles de presse, émissions radio et vidéo (cf. revue de presse en annexe du document).

Deux points presse ont été organisés pour un dialogue direct entre les journalistes de la presse régionale, les représentants des collèges et le SPPPI PACA, le 29 mai 2019 et le 09 décembre 2019.



Flyers et affiches

10 000 flyers ont été imprimés et distribués par le SPPPI PACA dans les lieux de passage (médiathèques, cinémas, etc.), avec une attention particulière sur lieux de santé (cabinets médicaux, l'hôpital de Martigues, etc.). Ils ont également été mis à disposition des acteurs du territoire afin qu'ils les redistribuent eux-mêmes. 1000 affiches ont été disséminées sur les 21 communes avec une concentration particulière autour des lieux recevant des forums ouverts.



Relais d'information

Outre ces canaux propres au SPPPI PACA, la volonté a été de diffuser l'information encore plus largement. Un des maillons essentiels du dispositif a été le rôle de relais exercé par les acteurs du territoire et en premier lieu les collectivités.

Ainsi, plusieurs réunions ont été organisées pour informer les collectivités et les inviter à participer à la démarche (6 mars 2019 avec les directeurs de communication, 29 avril 2019 avec les élus). Des entretiens individuels avec différents élus (collectivités, députés) ont aussi permis d'expliquer la démarche, de comprendre leurs attentes et leurs contraintes et de les mobiliser (environ 15 entretiens entre le 2 février et le 25 mai). Ce lien a été maintenu tout au long de la démarche.

De la même façon, des réunions, collectives ou en tête-à-tête avec les industriels, avec le Sous-Préfet d'Istres, ses services et les établissements publics ou encore avec les associations ou les représentants des salariés

ont permis d'expliquer la démarche, les résultats attendus et de rallier une grande partie des acteurs du territoire. Au total, plus d'une trentaine de réunions et de rendez-vous de ce type ont émaillé la mise en place de la concertation.

Ces relais ont contribué à la démarche de concertation de nombreuses manières, notamment en diffusant l'information par l'intermédiaire de leurs newsletters internes (plateformes industrielles, services de l'État, Métropole...), de leurs sites internet ou intranet (ARS, GPMM), de leurs propres événements (comité territorial AtmoSud, CLIÉs industrielles, PPA,...), de revues éditées (par ex. *Médecins à Martigues*), de panneaux à messages variables (communes, restaurants d'entreprise, etc.), de panneaux d'information (communes), sur leurs propres réseaux sociaux (Facebook des communes, etc.), ou sur leurs réseaux de diffusion (mailings listes professionnelles ou orientées vers le public (Atmosud, Fare Sud, France Chimie, GPMM, Environnement Industrie, etc. - cf Annexes *Revue de Presse Collectivités* et *Revue de presse Acteurs*).

Ville d'Ensuès La Redonne
14 mai, 16:25

Pour élaborer un plan d'actions visant à améliorer la qualité de l'air, sur le pourtour de l'étang de Berre, le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI PACA) organise une concertation avec la population des communes à l'écoute de ses attentes. Notre Ville y participe et nous vous informons qu'un dossier de concertation accompagné d'un registre est à votre disposition à l'accueil de l'hôtel de Ville.

Pour toute information et pour participer à la concertation en ligne, rendez vous sur <https://www.spppi-paca.org/fr/95/exprimez-vous/>

QUEL AIR, QUELLE SANTÉ POUR DEMAIN ?

CONCERTATION AVEC LES HABITANTS DU POURTOUR DE L'ÉTANG DE BERRE

DU 5 AU 8 JUIN 2019

ATELIERS - FORUMS - RENCONTRES - INTERVIEWS - MURS À PALAIRES

15 J'aime 16 partages

JOUR APRÈS JOUR
Fos-sur-Mer

Donnez directement votre avis sur les questions de santé et d'environnement

Le 6 juin, de 18h à 19h, un atelier associatif sera organisé par le SPPPI Paca pour recueillir les attentes des Fosensiens en matière de santé et d'environnement. À terme : apporter des solutions concrètes.

À 18h, à la Maison de la Mer de Fos-sur-Mer, l'atelier recueillera les attentes et questions de l'ensemble des associations, jusqu'au 13 juin. Les habitants pourront aussi confier toutes leurs préoccupations en matière d'environnement et de santé publique sur le site <https://www.spppi-paca.org/fr/95/exprimez-vous/> ou en remplissant le formulaire disponible sur <https://www.spppi-paca.org/fr/95/exprimez-vous/>. Sans oublier le registre qui a été distribué dans le hall d'accueil de l'hôtel de ville, pendant ce temps de concertation, et dans lequel chaque foyer sera invité à compléter une fiche attente à retourner en fin de la concertation un an.

Fos Espérez :
Les actions de l'étude régionale préliminaire d'impact sur l'environnement (étude de l'impact sur l'environnement) ont été réalisées par la santé et l'environnement de Fos-sur-Mer. L'objectif est d'élaborer un plan d'actions pour améliorer la qualité de l'air au travers du projet "RÉPONSES".

Plus d'infos : <https://www.spppi-paca.org/fr/95/exprimez-vous/>

Vitrolles13.fr

VIVRE ENSEMBLE | SIMPLIFIER | GRANDIR | HABITER | S'ENRICHIR | S'OXYGÈNER | TRAVAILLER

Vous êtes ici > Accueil

Concertation : quel air, quelle santé pour demain ?

05/05/2019

QUEL AIR, QUELLE SANTÉ POUR DEMAIN ?

RÉPONSES

Concertation avec les habitants du pourtour de l'étang de Berre du 5 au 8 juin 2019...

Le SPPPI organise une grande concertation autour de la pollution atmosphérique de l'étang de Berre.

L'objectif : élaborer un plan d'actions pour améliorer la qualité de l'air au travers du projet "RÉPONSES".

A Vitrolles, une réunion est organisée le samedi 8 juin à la Maison de quartier des Bords de l'étang.

Plus d'infos : <https://www.spppi-paca.org/fr/95/exprimez-vous/>

Mairie de Vitrolles - Place de Provence, 13127 VITROLLES - Tel : 04 42 77 90 00 - Fax : 04 42 77 90 90

Mentions légales | Plan du site | Contact | Les numéros utiles | Espace presse | Ville de labels

VIVRE ENSEMBLE : Action sociale, Handicap
SIMPLIFIER : Associations, Participation des
GRANDIR : Petite enfance, Enfance
HABITER : Logement, Transports
S'ENRICHIR : Culturelle, Programmation culturelle
S'OXYGÈNER : Les animations sportives
TRAVAILLER : Économie, Emploi, For

Le déroulement de la concertation

Trois temps de concertation ont été proposés aux habitants et usagers du territoire du pourtour de l'étang de Berre :

TEMPS#1 Recueil des attentes du 5 au 8 juin 2019	TEMPS#2 Co-construction du plan d'actions du 7 au 9 novembre 2019	TEMPS#3 présentation du plan d'actions le 12 décembre 2019
--	---	--

Temps#1 : recueil des attentes

4 journées de rencontres avec les populations ont été organisées sur les communes du pourtour de l'étang de Berre les 5, 6, 7 et 8 juin 2019. Des formats de travail différents (micro-trottoirs, ateliers participatifs, forums ouverts) ont été proposés afin d'aller à la rencontre d'une grande diversité de personnes et de recueillir leurs questions, préoccupations, attentes en termes de qualité de l'air.

Plusieurs outils et supports complémentaires ont été mis à la disposition du public afin de faciliter l'expression des attentes et préoccupations en lien avec la santé environnementale :

- Des **registres** papier mis à disposition du 13 mai au 13 juin dans les 21 mairies du territoire et pendant les temps d'échange du Temps#1 (micro-trottoirs, ateliers, réunions-forum) afin de permettre au public de rédiger une contribution ou un avis écrit,
- Une **rubrique participative** sur la page Internet www.spppi-paca.org dédiée au projet pour permettre au public de formuler des attentes via un formulaire dédié,
- Auprès de M. Xavier Derrien, **garant de la concertation**, par voie électronique,
- Adresse **email de la concertation** (concertation@spppi-paca.org).

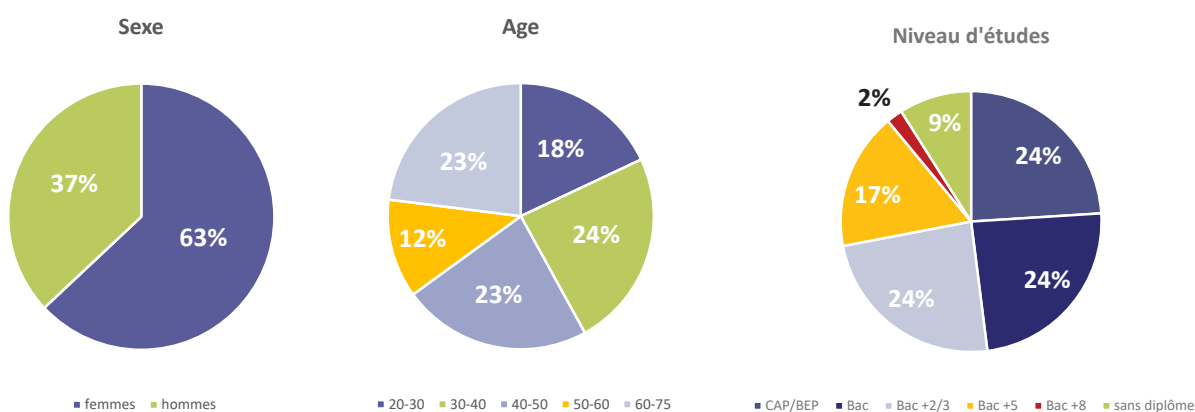


Micro-trottoirs



Rognac, 6 juin 2019

- 14 sessions dont 3 en usines,
- **Plusieurs typologies de lieux** : Poste, café, mairie, pharmacie, presse, agence immobilière, entrée d'école, marché, gare...,
- Format : **discussion libre** sur la base d'un guide d'entretien semi-directif.



Éléments de profil des personnes interviewées
Sexe : 63% F contre 37% H sans prendre en compte les sites industriels



Ateliers associatifs



Fos-sur-Mer, 6 juin 2019



Sausset-les-Pins, 8 juin 2019

- Principe : **ateliers de travail dédiés aux associations locales** (tout type)
- A chaque atelier, 3 **thématiques de travail** :
 - Comment dialoguer avec les citoyens ?
 - Quel rôle pour les acteurs du territoire ?
 - Qualité de l'air : imaginons ensemble le territoire de demain
- **8 ateliers dans 8 communes** différentes



Réunions-Forums

- Principe : en plénière, **les participants proposent les thématiques** (attentes) qu'ils souhaitent aborder de manière plus approfondie dans le cadre du travail en groupes ; toutes les propositions sont notées, une **discussion commune** permet de sélectionner 2-3 thématiques prioritaires. Les participants se répartissent en tables-ateliers dédiées aux thèmes de travail retenus, en fonction de leurs intérêts/préoccupations individuelles
- **Plusieurs thématiques de travail définies par les participants** (cf. *comptes-rendus en annexe du présent document*)
 - Mesures de contrôle et information
 - Pollutions autres qu'industrielles
 - Quel développement du territoire ?
 - Comment co-construire le plan d'actions ? Quelle place pour les citoyens ?
 - ...



Istres, 5 juin 2019



Rognac, 6 juin 2019



Vitrolles, 8 juin 2019



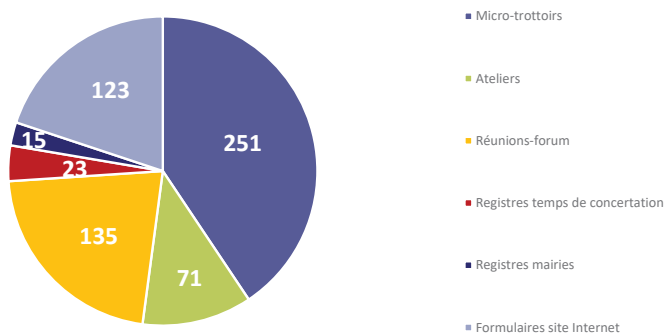
Chateaufort-les-Martigues, 7 juin 2019



Participation aux temps de concertation :

FORMAT DE TRAVAIL	LIEU	DATE	PARTICIPANTS
MICRO-TROTTOIR	Saint-Chamas	5 juin 2015	251
	Istres	5 juin 2015	
	Cornillon-Confoux	6 juin 2015	
	Port-Saint-Louis	6 juin 2015	
	Grans	6 juin 2015	
	Rognac	6 juin 2015	
	Port-de-Bouc	7 juin 2015	
	Carry-le-Rouet	7 juin 2015	
	Saint-Victoret	8 juin 2015	
	Le Rove	8 juin 2015	
	Ensuès-la-Redonne	8 juin 2015	
	LyondellBasell	5 juin 2015	
	ArcelorMittal	6 juin 2015	
	Lavéra (KemOne, Naphtachimie, Petroineos)	7 juin 2015	
ATELIER ASSOCIATIF	Gignac-la-Nerthe	5 juin 2015	71
	Marignane	5 juin 2015	
	Fos-sur-Mer	6 juin 2015	
	Grans	6 juin 2015	
	Saint-Mitre-les-Remparts	7 juin 2015	
	Martigues	7 juin 2015	
	Berre l'Étang	8 juin 2015	
	Sausset-les-Pins	8 juin 2015	
FORUM OUVERT	Istres	5 juin 2015	135
	Rognac	6 juin 2015	
	Châteauneuf-les-Martigues	7 juin 2015	
	Vitrolles	8 juin 2015	

Contributions recueillies :



Cette première phase de concertation a permis de récolter, via différents canaux, **plus de 600 contributions**, qui ont permis de recenser **120 attentes** vis-à-vis de la qualité de l'air, classées en **6 thématiques** :

- Surveiller et réglementer,
- Réduire les émissions de pollution,
- Améliorer la qualité de vie et la santé,
- Informer et sensibiliser,
- Agir et s'impliquer,
- Faire évoluer le territoire.

Le SPPPI PACA a établi et rendu public en juillet 2019 un bilan détaillé de cette première phase de concertation.

Temps#2 : co-construction du plan d'actions

A l'issue du Temps#1 de concertation, sur la base des attentes récoltées, les collèges porteurs du projet ont élaboré une version provisoire du plan d'actions. Cette dernière a été soumise à une nouvelle phase de concertation citoyenne (Temps#2 : co-construction du plan d'actions).

Trois ateliers de travail ont été organisés du 7 au 9 novembre 2019 :

- **Jeudi 7 novembre 2019** de 18h à 20h30 à Istres (Espace l'Olivier, ZI du Tubé, 32 rue des Taillandiers)
- **Vendredi 8 novembre 2019** de 18h00 à 20h30 à Vitrolles (Best Western Marseille-Aéroport, D20Hr)
- **Samedi 9 novembre 2019** de 9h30 à 12h à Martigues (Cinéma Multiplexe Le Palace, ZAC des Plaines de Figuerolles)

Ils se sont déroulés selon le même principe :

- Présentation de la version provisoire du plan d'actions par les collèges (30min) :
 - Enseignements du Temps#1
 - Méthode de travail
 - Organisation du plan d'actions
 - Quelques exemples concrets
- Temps de travail en table ronde autour des 6 thématiques correspondant aux 6 familles d'attentes recueillies et 6 familles de réponses apportées (1h30)
- Restitution informelle (30min)



Version provisoire du plan d'actions transmise en amont aux personnes inscrites au Temps#2 et consultable lors des ateliers.

ACTION	BONNE IDÉE	À RETRAVAILLER	PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION
Action n°1			
Action n°2			
...			

Support de travail permettant d'évaluer et amender le cas échéant le plan d'actions provisoire.

Les ateliers du Temps#2 ont été notamment destinés aux personnes ayant participé au Temps#1 de concertation ainsi qu'aux membres du Panel citoyen (invitation ciblée), tout en étant ouverts au grand public volontaire (information dans la presse locale et via les communes).

70 personnes ont participé aux ateliers du Temps#2, parmi lesquelles de nombreuses personnes n'ayant pas participé au Temps#1 :

ATELIER	DATE	PARTICIPANTS
ISTRES	7 novembre 2019	33
VITROLLES	8 novembre 2019	8
MARTIGUES	9 novembre 2019	29

Le retour des participants sur la version provisoire du plan d'actions a permis aux collèges porteurs du projet d'amender, compléter, simplifier ce dernier afin de proposer lors de la réunion publique du 12 décembre 2019 un document consolidé, certes perfectible, mais adapté au mieux aux attentes des populations.



Istres, 7 novembre 2019



Vitrolles, 8 novembre 2019



Martigues, 9 novembre 2019

Temps#3 : présentation du plan d'actions

Une demi-journée de présentation a été organisée le 12 décembre 2019 à Martigues afin de partager avec le public la version consolidée du plan d'actions et la plateforme RÉPONSES. Elle s'est déroulée en deux temps :

- 16h30-18h30 : présentation du plan d'actions et de la plateforme par le SPPPI PACA et les collèges de RÉPONSES (format exposition/corner thématiques),
- 18h45-21h : réunion plénière.

La réunion plénière a été rythmée par plusieurs temps forts :

- Ouverture de la réunion par Denis Bard, professeur en épidémiologie et évaluation des risques, invité par le SPPPI PACA en tant que grand témoin de la soirée,
- Présentation de RÉPONSES et de la méthode de concertation par la Déléguée Générale du SPPPI PACA
- Intervention du garant de la CNDP,
- Table ronde « retour d'expérience » en présence de quelques participants à la concertation,
- Table ronde « plan d'actions » en présence des représentants des collèges porteurs du projet,
- Temps d'échanges avec la salle.

Environ **200 personnes** ont participé à cette partie de la soirée.



Temps de partage sur le plan d'actions

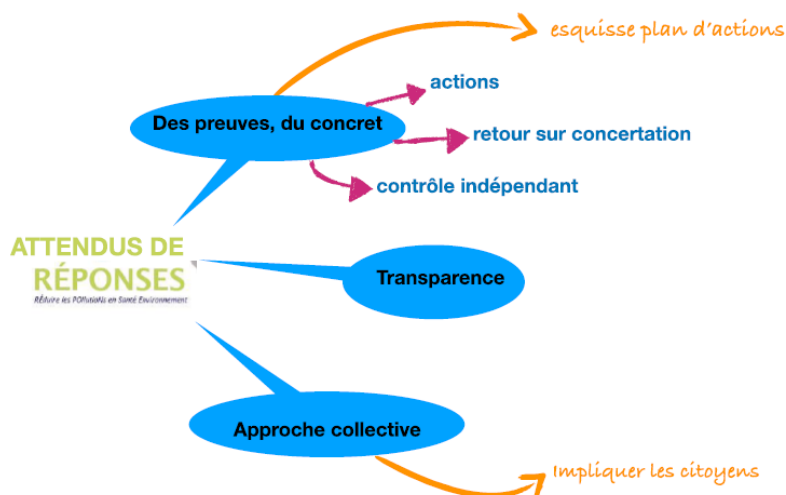


Réunion plénière

Devoir de suite

Tout au long de la démarche, le SPPPI PACA a porté une attention toute particulière sur le devoir de suite consistant à donner un retour au citoyen consulté ou impliqué dans la démarche. En effet, il était particulièrement important pour les acteurs du territoire de s'inscrire dans le rendu de résultats concrets dans une approche collective et de transparence selon les attendus exprimés par les populations (cf. graphe ci-dessous).

Conditions de réussite de RÉPONSES



Conditions de réussite de RÉPONSES selon les participants au Temps#1 de concertation.

À chaque étape de la démarche, des outils en ce sens ont été mis en place :

- Lors de chaque réunion du Panel citoyen, une enquête de satisfaction a été réalisée et ses résultats ont été transmis aux participants,
- Lors du Temps#1 de concertation, il a été proposé aux citoyens de laisser leurs adresses mails pour être informés des suites apportées à la consultation, notamment à travers des newsletters,
- Des enquêtes de satisfaction ont été également recueillies pendant les ateliers avec les associations et les réunions-forum,
- Sur le plan d'actions proprement dit, le Temps#2 de concertation avait pour objectif de vérifier auprès des participants l'adéquation entre les actions proposées (version provisoire du plan d'actions) et les attentes recensées lors du Temps#1,
- Le Panel citoyen a été consulté pour vérifier la bonne prise en compte des remarques formulées lors du Temps#2,
- Le Temps#3 a enfin permis de présenter une version consolidée du plan d'actions, tout en rendant compte de la démarche de concertation et du processus d'élaboration du plan d'actions.

Une **plateforme Internet** spécifique a été développée faisant suite à la rubrique dédiée sur le site Internet du SPPPI PACA : www.dispositif-reponses.org.

Elle propose un accès ouvert aux résultats de la concertation, qu'ils concernent les attentes ou le plan d'actions ainsi co-construit avec les habitants et usagers du territoire.

La bannière présente une carte de la région PACA composée de petites photos. À droite, le texte 'QUELLES RÉPONSES À MES ATTENTES ET PRÉOCCUPATIONS SUR LA POLLUTION DE L'AIR ET LA SANTÉ ENVIRONNEMENT ?' est écrit en vert et bleu. En dessous, un bouton vert porte l'inscription 'DISPOSITIF RÉPONSES'. Le site WWW.DISPOSITIF-REPONSES.ORG est mentionné en bleu foncé.

PLAN D' ACTIONS



Les collèges porteurs du projet ont apporté des réponses à chacune des 120 attentes identifiées, conformément à l'engagement pris au départ du projet. Organisées en 6 groupes thématiques, elles correspondant aux 6 familles d'attentes identifiées lors du Temps#1 de concertation :

- **Surveiller et réglementer,**
- **Améliorer la qualité de vie et la santé,**
- **Réduire les émissions de pollution,**
- **Informier et sensibiliser,**
- **Faire évoluer le territoire,**
- **Agir et s'impliquer.**

Chacune de ces thématiques se décline en plusieurs sous-thématiques, dont chacune comporte plusieurs attentes et réponses associées :

THÉMATIQUE	Surveiller et réglementer	Améliorer la qualité de vie et la santé	Réduire les émissions de pollution	Informier et sensibiliser	Faire évoluer le territoire	Agir et s'impliquer
SOUS-THÉMATIQUE	Faire respecter les règles/ appliquer des sanctions	Faciliter la mobilité	Industrielles	En cas d'alerte	Poursuivre le dispositif RÉPONSES	Se protéger
	Prendre en compte les particularités du territoire	Favoriser un urbanisme qui limite l'exposition aux pollutions	Déchets	Accès à l'information au quotidien	(Re)penser le développement économique du territoire	Agir à son échelle
	Renforcer la surveillance de la pollution de l'air	Connaitre l'impact sur la santé et l'environnement	Transports routier, aérien et maritime	Assurer une sensibilisation adaptée à tous	Développer les énergies renouvelables	Associer les citoyens à RÉPONSES
		Adapter l'offre de soin aux particularités du territoire	Résidentielles et tertiaires	Garantir la fiabilité de l'information	Quel avenir pour nos enfants ?	
			Agricoles			

Les réponses apportées peuvent avoir la forme :

- d'une **action concrète** (nouvelle ou existante réinterrogée sur son adaptation aux attentes formulées et, en conséquence, intensifiée ou confortée),
- d'une **réponse sous forme de paragraphe d'information** (appelé « clés pour comprendre »),
- ou de **plusieurs réponses de formes différentes** (plusieurs actions ou actions et informations).

Chaque réponse, que ce soit une action ou un paragraphe d'information, fait l'objet d'une fiche spécifique précisant :

- l'attente à laquelle elle correspond,
- son porteur,
- son contenu, son périmètre et les délais de mise en œuvre,
- son degré de pertinence par rapport à l'attente,
- et si approprié :
 - des liens vers d'autres actions,
 - « Un grain de sel » concernant la réponse en question.

Chaque action proposée a au moins un collège-porteur, membre du Comité de pilotage du projet RÉPONSES ou un acteur hors-COPIL. Certaines actions ont un portage collectif, p.ex. le SPPI PACA qui est une instance collégiale, ou le collège des associations.

L'ensemble des attentes et des réponses sont répertoriées sur une plateforme dédiée : www.dispositif-reponses.org afin de :

- Présenter le projet RÉPONSES et le contexte initial, à savoir une forte attente de la population de réponses à leurs préoccupations, de transparence et de fiabilité,
- Présenter les attentes de la population récoltées lors des deux phases de concertation,
- Présenter et suivre les réponses à ses attentes (actions et informations),
- Identifier les différents acteurs qui travaillent sur le territoire et qui portent des actions,
- Permettre de multiplier les points de vue sur les actions et informations présentées,
- Centraliser les informations et connaissances créées par les différents acteurs,
- Apporter des éléments pour sensibiliser un maximum de personne à la pollution, à la santé-environnement et aux solutions qui existent,
- Donner un éclairage simplifié sur les résultats d'études scientifiques (décodage, vulgarisation).

Deux entrées permettent d'accéder aux informations, soit par les attentes, soit par les actions.

Un moteur de recherche permet de faire des tris dans les actions selon la thématique, le porteur, la commune, les mots-clés. Chaque fiche a été rédigée par le porteur de l'action et constitue un engagement que ce soit dans la réalisation, les délais et les résultats attendus. Un encart grain de sel peut être ajouté en cas de complément ou commentaire d panel, ou d'autres acteurs. Il y est également rappelé les attentes auxquelles elle répond et des liens pour aller plus loin.



Une session de prise en main de la plateforme a été proposée lors du Temps#3 de la concertation.



Martigues, 12 décembre 2019

ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION



Une mobilisation modérée mais des échanges de qualité

Le territoire ambitieux de cette concertation – 21 communes – 300 000 habitants – se caractérise par de nombreuses différences dans la manière de vivre la santé environnementale. En effet, la proximité aux sites industriels, le lien à la nature, le contexte urbain, le cadre professionnel, etc. constituent autant de paramètres différenciant d'appréciation de la qualité de l'air par ses habitants.

De plus, la population, majoritairement originaire de cette région, manifeste un réel attachement au territoire duquel découle une forme de résignation à « vivre avec » les risques environnementaux intrinsèques (activité industrielle, transport).

Si la concertation engagée par le SPPPI PACA a fait l'objet d'une participation modérée (un peu plus de 600 participants lors du Temps#1, 70 lors du Temps#2 et environ 200 lors du Temps#3), malgré une faible culture participative et l'absence d'un capital confiance vis-à-vis des acteurs, les habitants et usagers mobilisés ont souligné l'intérêt de l'initiative et la qualité d'écoute du dispositif proposé.

En effet, la concertation a donné lieu à la participation d'une diversité de parties prenantes, notamment :

- Des habitants du pourtour de l'étang de Berre (à la fois anciens et récents),
- Des usagers du territoire (salariés de différents secteurs : commerce, santé, éducation, etc.),
- Des salariés des grands complexes industriels implantés sur le territoire,
- Des acteurs associatifs,
- Des acteurs institutionnels (élus du territoire).

Compte tenu de l'importance de la démarche, une participation plus importante en termes quantitatifs aurait pu être souhaitée. Néanmoins, le SPPPI PACA salue la qualité des échanges, l'implication réelle des participants dans le dialogue et la mobilisation croissante du public.

Des craintes concernant la sincérité de la démarche

Le récit du territoire, tel qu'il se dégage du discours porté par ses habitants et ses usagers, est marqué par une « pollution omniprésente », plus particulièrement depuis la médiatisation des études et les nombreux reportages illustrés par des images choc et donnant une large place aux victimes.

La forme de défiance associée s'incarne dans une interrogation récurrente quant à la sincérité de la démarche initiée par le SPPPI PACA et la capacité réelle des collègues porteurs du projet de RÉPONSES à faire améliorer la situation, y compris en changeant leurs propres pratiques.

Le cadre de cette concertation ne permettait donc pas de capitaliser sur une confiance acquise. La démarche a été interrogée à chaque étape sur sa sincérité.

Le public nombreux de la réunion publique de restitution et les témoignages de personnes ayant participé aux différents temps de concertation laissent cependant penser qu'un premier pas vers la confiance a été fait.

Une attente forte vis-à-vis des acteurs

La singularité de la gouvernance de RÉPONSES axée sur un Comité de pilotage représentatif des acteurs clés du territoire et le principe de les réunir autour d'un même projet ont été une caution primordiale de l'engagement à répondre aux attentes exprimées.

Ce cadre de gouvernance a permis une qualité d'échanges à la hauteur de la capacité d'agir. RÉPONSES initie une relation entre acteurs et habitants, donnant la possibilité à tous de se saisir de la question de pollution de l'air. Cette proximité inédite a permis la co-construction d'un plan d'actions ambitieux, feuille de route vers une meilleure qualité de vie.

La crédibilité de la démarche et des acteurs qui la portent dépend désormais de la mise en œuvre effective des actions proposées et de l'information associée.

Une envie d'implication active de la part des citoyens

Le rôle des citoyens-acteurs a été questionné de manière récurrente tout au long de la démarche de concertation. La mobilisation pour le Panel citoyen et l'implication des participants lors des temps de dialogue collectifs a montré une véritable volonté de se saisir du sujet de la qualité de l'air dans une intention de « gardien du territoire » rattachée au fort sentiment d'appartenance.

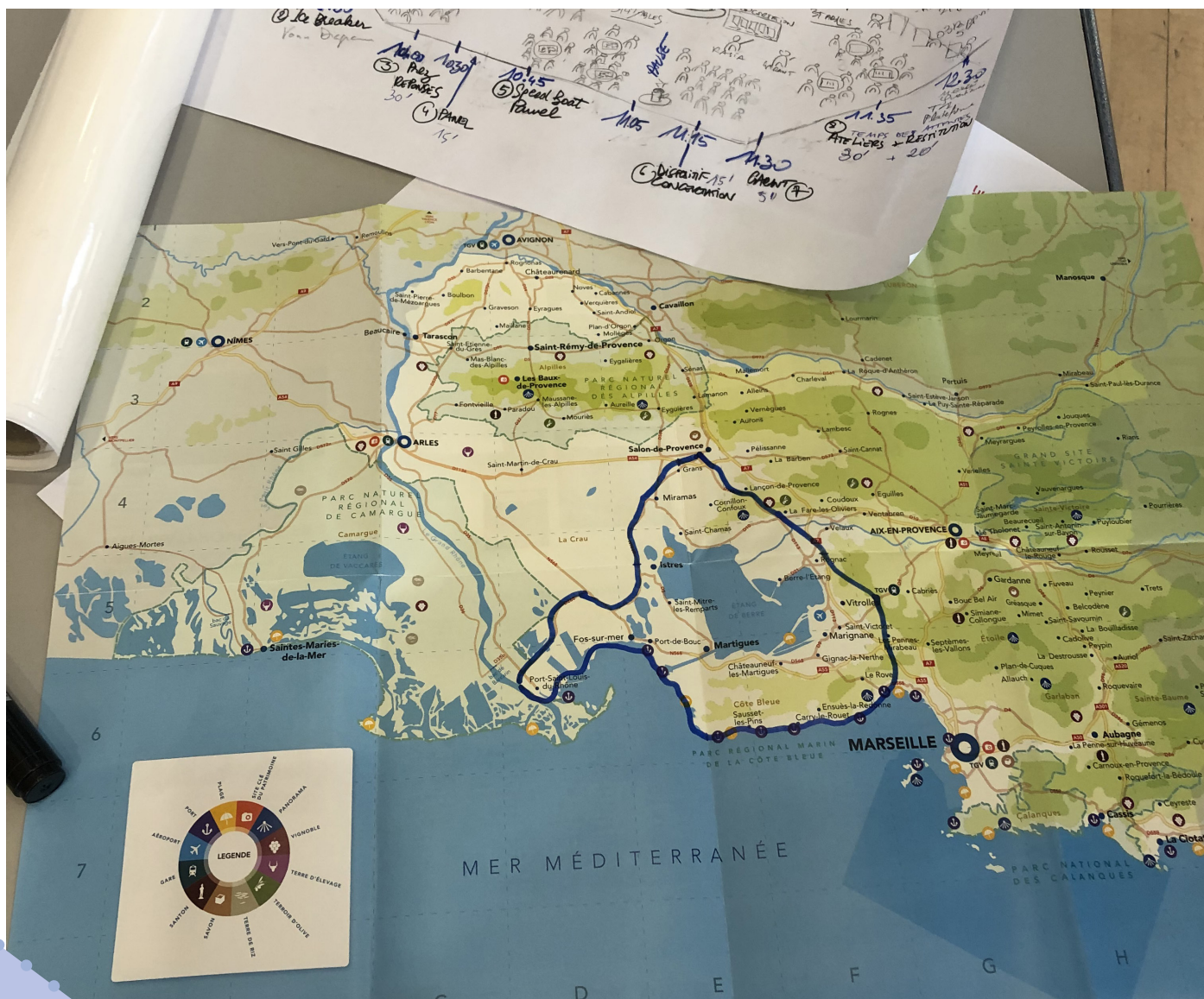
Les attentes fortes formulées quant à une meilleure communication sont un signal perceptible de l'envie de mieux comprendre pour pouvoir agir.

Un point de départ pour dialogue pérenne et constructif

L'initiative du projet RÉPONSES, qui devient aujourd'hui un dispositif pérenne, place les attentes des habitants et usagers du territoire au cœur du plan d'actions. RÉPONSES permet d'offrir un autre regard sur la cohabitation autour de l'étang de Berre. Le dialogue entamé a posé un cadre d'échanges constructifs tournés vers les solutions à des problématiques concrètes.

La concertation a impulsé un cadre dialoguant qui permet des échanges décomplexés afin de co-construire des solutions mesurables. Elle a créé une attente d'engagement, au-delà des citoyens militants, pour un bien commun : la santé.

La poursuite de ce cadre dialoguant devient un fondement du projet RÉPONSES. Au-delà des aspects techniques, la question du sensible vient au cœur : quel territoire pour demain ?



PROCHAINES ÉTAPES



La concertation conduite tout au long de l'année 2019 a donné lieu à des échanges riches et nourris. Ils ont permis de clarifier les suites que le SPPPI PACA et les collèges porteurs du projet souhaitent donner à RÉPONSES afin de tenir compte des enseignements tirés de cette démarche.

En termes de mise en œuvre du plan d'actions

La mise en œuvre du plan d'actions est une priorité et la condition de réussite du dispositif RÉPONSES. Le SPPPI PACA s'engage à mettre en place deux mesures permettant à la fois de **gagner en souplesse au niveau de la gouvernance** du projet et de **pérenniser le dialogue** avec les habitants et usagers du territoire du pourtour de l'étang de Berre :

Évolution de la gouvernance du projet

Composée jusqu'à maintenant d'une seule instance – le Comité de pilotage – la gouvernance du projet est désormais élargie par des groupes de travail opérationnels dédiés à la mise en œuvre du plan d'actions. Ainsi :

Le **Comité de pilotage**, composé de cinq collèges décisionnels (État, collectivités, industriels, salariés, associations) auxquels s'adosse un comité d'experts avec voix consultative, a la responsabilité de conduire le dispositif RÉPONSES et dans ce cadre de veiller à la mise en œuvre du plan d'actions. Il fixe la stratégie globale du dispositif, assure le suivi du plan d'actions et valide les opérations nécessaires à la réalisation des actions prévues.

Les **groupes de travail opérationnels**, composés des membres du Comité de pilotage, sur le principe du volontariat, auxquels peuvent s'adjoindre ponctuellement des personnes qualifiées après validation par le Comité de pilotage, ont pour objectif de mettre en œuvre la stratégie et les opérations validées par le Comité de pilotage.

Deux groupes de travail sont d'ores et déjà mis en place :

- Un **groupe de suivi des actions**, porté par le collège des associations, en charge du suivi du plan d'actions (vérification, alerte, etc.),
- Un **groupe de travail communication**, en charge de la mise en œuvre de la stratégie de communication autour du dispositif et de la mise en œuvre des actions.

Au fur et à mesure du déploiement du dispositif RÉPONSES, d'autres groupes de travail dédiés pourront être créés, soit de manière pérenne, soit de manière ponctuelle.

Restitution des résultats

Afin de maintenir la dynamique de dialogue engagée en 2019 et compte-tenu de la bonne perception par le public de l'évènement de présentation du plan d'actions du 12 décembre dernier, un **évènement annuel** sera organisé en fin d'année 2020. Il complètera un dispositif de communication habituel (newsletter, réseaux sociaux, presse locale) afin de **restituer au public de manière directe l'avancement de la réalisation du plan d'actions et de recueillir son avis**. L'évènement sera organisé autour de deux temps : un temps de présentation et un temps d'échange/de travail collaboratif. Cet évènement ne se substituera pas au dispositif de concertation et de communication continues avec le territoire, présenté ci-dessous.

En termes de dialogue avec le territoire

La concertation en trois temps proposée en 2019 avait pour objectif d'entamer un dialogue avec les populations du territoire afin d'identifier leurs attentes, craintes, questions en matière de la qualité de l'air et apporter des réponses concrètes. Cet objectif a été atteint.

Aujourd'hui, le SPPPI PACA souhaite **poursuivre le dialogue** afin d'**informer sur la mise en œuvre** des actions et de **bénéficier d'un retour du territoire** permettant de déployer une démarche réaliste, adaptée aux besoins des populations locales.

Pérennisation du Panel citoyen

Au regard des enseignements que le SPPPI PACA tire de la concertation déployée tout au long de l'année 2019, il est souhaité que **le Panel citoyen soit pérennisé**.

Initialement créé pour accompagner la démarche de concertation 2019, en 2020, il continuera son travail de « **groupe témoin** » du territoire en formulant son avis sur la mise en œuvre du plan d'actions et en remontant les informations terrain permettant de l'affiner (attentes complémentaires, etc.).

Des représentants du Panel citoyen seront **associés aux réunions du Comité de pilotage de RÉPONSES** à titre consultatif.

Dans un souci de neutralité et d'égalité de traitement, un **système de renouvellement** périodique (une fois par an) d'une partie du groupe sera proposé.

Dialogue privilégié avec les collectivités du pourtour de l'étang de Berre

La Métropole Aix-Marseille-Provence et les 21 communes du territoire du projet ont un **rôle incontournable** dans le déploiement du dispositif RÉPONSES. La proximité avec les habitants et l'habitude de dialogue constituent leur véritable force.

Le SPPPI PACA souhaite élaborer avec les collectivités concernées par RÉPONSES une **méthode de travail nouvelle**, permettant un enrichissement mutuel et une action commune dans l'amélioration de la santé environnementale sur le territoire. Dans cette perspective, une **instance de travail dédiée** sera proposée à partir du printemps 2020.

En termes d'information

Les trois temps de concertation organisés en 2019 ont mis en avant une attente forte des participants en termes d'information, à la fois en ce qui concerne son accessibilité (vulgarisation, méthode de diffusion) et utilité opérationnelle (alerte, par exemple). Plusieurs éléments du plan d'actions proposent des solutions dans ce domaine.

Afin de tenir compte de cette attente, en tant que pilote de RÉPONSES, le SPPPI PACA s'engage de son côté à pérenniser un **système d'information régulière et multicanal** sur :

- **la mise en œuvre du plan d'actions,**
- **la vie du dispositif.**

L'information sera diffusée tant de manière **dématérialisée** (plateforme RÉPONSES, newsletter, réseaux sociaux) que de manière **physique** (presse locale, évènement annuel) afin d'atteindre tous types de publics.

Il est prévu que l'ensemble des mesures détaillé ci-dessus soit mis en œuvre courant l'année 2020. En effet, si l'année 2019 a été l'année de lancement et de « test » de cette démarche inédite que constitue RÉPONSES, 2020 sera consacré, tout d'abord, à la mise en œuvre du plan d'actions mais, également, à la consolidation de cette méthode de travail complexe et innovante, qui dans un avenir proche permettra d'élargir le périmètre du dispositif à d'autres thématiques (eau, sols, etc.).

ANNEXES







SURVEILLER ET RÉGLEMENTER

ATMOSUD

- Programme industriel de surveillance des pollutions
- Étude SCENARII et POLIS : évaluation des risques en Santé Environnement
- Inventaire des émissions atmosphériques par commune en région Sud
- Implantation de sites de mesures en continu dans les quartiers les plus affectés
- Bilan du Plan de Protection de l'Atmosphère Bouches-du-Rhône (PPA 13)
- Diagnostic du Plan Climat Air Energie de la Métropole Aix Marseille Provence
- Alerte pollution avec mesures de prévention et de réduction des émissions polluantes
- Campagnes de surveillance localisées zone étang de Berre
- Dispositif réglementaire «STERNES» de réduction des rejets soufrés industriels
- Surveillance et suivi par la population des nuisances en lien avec la qualité de l'air

CGT

- Aide à la définition d'une fourchette basse de fonctionnement / site en cas de pics de pollution

DIRECTION INTERRÉGIONALE DE LA MER

- Contrôle de la teneur en soufre des combustibles navires

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

- Arrêtés préfectoraux complémentaires liés aux émissions de COV (composés organiques volatils)
- Plan de Protection de l'Atmosphère Bouches-du-Rhône (PPA 13)
- Processus de sanction aux industriels en cas de non-respect de la réglementation
- Mise en place des Arrêtés préfectoraux «pic de pollution»
- Définition des autorisations de rejets des sites industriels – Prise en compte des cumuls et du risque sanitaire
- Réduction des émissions des sites industriels avec le recours aux meilleures techniques disponibles
- Modalités de contrôles des sites industriels (installations classées)

ENVIRONNEMENT INDUSTRIE

- État des lieux du cumul des émissions dans l'air des industriels
- Réductions des émissions de COV (Composés Organiques Volatils)

INSTITUT ECOCITOYEN POUR LA CONNAISSANCE DES POLLUTIONS

- Étude des particules ultrafines (SULTAN)
- Voce : observatoire citoyen environnement
- Biosurveillance lichénique de la Qualité de l'Air
- Suivi des HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) à Port Saint Louis (HAPSIS)
- Histoire environnement chimique – approche dendrochimique



AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE ET LA SANTÉ

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

- Observatoire des cancers en lien avec l'environnement

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE FOS

- Soutenir l'extension du Contrat Local de Santé
- Poursuite de l'observatoire cancers (REVELA 13)

ATMOSUD

- Étude SCENARII et POLIS : évaluation des risques en Santé Environnement autour de l'étang de Berre
- Surveillance et suivi par la population des nuisances en lien avec la qualité de l'air

CENTRE HOSPITALIER DE MARTIGUES

- Consultation du risque : pathologies professionnelles et environnementales

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS DE MARTIGUES

- Étude Air Santé du Pays de Martigues
- Revue semestrielle « Médecins de Martigues »
- Contrat local de santé du Pays de Martigues
- Adapter l'offre de soin aux spécificités environnementales
- Protocole de suivi médical adapté aux zones à risques potentiels en pays de Martigues

COMMUNE DE FOS-SUR-MER

- Un entretien des espaces verts qui préserve l'environnement
- Prise en compte de l'environnement dans l'aménagement
- Prise en compte de la pollution et de l'exposition dans l'aménagement
- Encourager et favoriser la réalisation d'études en Santé-Environnement sur son territoire

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

- Communication sur les actions de la direction départementale de la protection des populations (DDPP)
- Plan de contrôle des aliments renforcé (zone golfe de Fos)

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

- Contournement Martigues – Port de Bouc
- Desserte aéroport Marignane
- Liaison routière Fos-sur-Mer / Salon-de-Provence

GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE

- VASCO 2 : expérimentation de la production de bio-carburant avec des fumées industrielles

INSTITUT ECOCITOYEN POUR LA CONNAISSANCE DES POLLUTIONS

- Suivi des HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) à Port Saint Louis (HAPSIS)
- Étude étude d'imprégnation environnementale des populations (INDEX)
- Biosurveillance lichénique de la Qualité de l'Air
- Cadastre des Maladies Professionnelles / Environnementales – bassin industriel (CAMPO)
- Histoire environnement chimique – approche dendrochimique

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE

- Développer l'utilisation des véhicules électriques (vélo et voiture)
- Développement des solutions alternatives pour la mobilité individuelle
- Améliorer le réseau métropolitain de transports
- Plan d'action «Agriculture Urbaine»
- Améliorer les connaissances en Santé Environnement (PRSE 3)

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE SANTÉ

- Analyse des données de santé (SIRSé PACA)

SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

- Étude pollution et hospitalisation
- Observatoire REVELA13 : surveillance de cancers de l'adulte

VÉLO CLUB FOSSÉEN

- Promouvoir les transports doux liés à l'usage du vélo



RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE POLLUTIONS

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE FOS

- Soutenir l'extension du Contrat Local de Santé

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

- Consultation du risque : pathologies professionnelles et environnementales

ATMOSUD

- Dispositif réglementaire «STERNES» de réduction des rejets soufrés industriels
- Surveillance et suivi par la population des nuisances en lien avec la qualité de l'air
- Observatoire des pesticides
- Implication des industriels dans le dispositif de surveillance de la qualité de l'air

CGT

- Retours d'expériences MTD sur différents sites

COMMUNE DE FOS-SUR-MER

- Un entretien des espaces verts qui préserve l'environnement

DIRECTION INTERRÉGIONALE DE LA MER

- Contrôle de la teneur en soufre des combustibles navires

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

- Arrêtés préfectoraux complémentaires liés aux émissions de COV (composés organiques volatils)
- Définition des autorisations de rejets des sites industriels – Prise en compte des cumuls et du risque sanitaire
- Réduction des émissions des sites industriels avec le recours aux meilleures techniques disponibles

ENVIRONNEMENT INDUSTRIE

- Information sur les dégazages à la torche
- Peut-on réduire les dégazages à la torche
- Réductions des émissions de COV (Composés Organiques Volatils)

GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE

- Développement du report modal de transport (fluvial et ferroviaire)
- Communication sur l'outil ZIP-COM
- Prime pour la baisse des émissions atmosphériques des transports maritimes (Environmental ship index)

GROUPEMENT MARITIME ET INDUSTRIEL DE FOS ET SA RÉGION

- Peut-on planifier les dégazages à la torche ?
- Dispositif d'information à la population «Allo industrie»

GRDF

- Projet Jupiter 1000 : Transformer le surplus d'électricité renouvelable en gaz pour le stocker et recycler le CO₂

INSTITUT ECOCITOYEN POUR LA CONNAISSANCE DES POLLUTIONS

- Cadastre des Maladies Professionnelles / Environnementales – bassin industriel (CAMPO)

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE

- Plan de prévention des déchets ménagers et assimilés
- Développer l'utilisation des véhicules électriques (vélo et voiture)
- Accompagner l'industrie vers l'économie circulaire et la transition énergétique
- Aide à la rénovation thermique des logements
- Améliorer les connaissances en Santé Environnement (PRSE 3)

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.dispositif-reponses.org



INFORMER & SENSIBILISER

ATMOSUD

- Inventaire des émissions atmosphériques par commune en région Sud
- Qualité de l'Air Post Accident (QAPA)
- Alerte pollution avec mesures de prévention et de réduction des émissions polluantes
- Programme pédagogique « L'air et moi »
- Site internet de sensibilisation « Les bons plans pour l'air »
- Accès à l'information «air» au quotidien

ADPLGF, Ecorelais, Fare Sud

- Vigilance sur l'adéquation entre attentes de la population et actions pour y répondre
- Relais des informations RÉPONSES aux réseaux de l'association
- Relais messages de prévention en cas de pic de pollution
- Vigilance sur la compréhension du contenu de la fiche action
- Soutien à l'Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des Pollutions (IECP)

ADPLGF

- Projet avec les étudiants pour la formation du public

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS DE MARTIGUES

- Revue semestrielle « Médecins en Pays de Martigues »

CGT

- Aide à la définition d'une fourchette basse de fonctionnement/site en cas de pics de pollution
- Retours d'expériences MTD sur différents sites

COMMUNE DE FOS-SUR-MER

- Relayer prévisions quotidiennes qualité air et alertes pollution
- Créer du lien et de l'échange entre la population et les industries
- Communiquer, sensibiliser, informer la population en matière de qualité de l'air et de Santé Environnement

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

- Communication sur les actions de la direction départementale de la protection des populations (DDPP)
- Plan de contrôle des aliments renforcé (zone golfe de fos)

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

- Gestion des épisodes de pollution dans les Bouches-du-Rhône
- Renforcer l'information du public sur l'action de la DREAL et en particulier de l'inspection des installations classées
- Communication en situation incidentelle / accidentelle d'une installation classée

FORCE OUVRIÈRE

- Invitation à des colloques autres que santé au travail

GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE

- Communication sur l'outil ZIP-COM

GROUPEMENT MARITIME ET INDUSTRIEL DE FOS ET SA RÉGION

- Créer un dispositif d'information à la population «Allo industrie»
- Améliorer la relation entre industriels et riverains

INSTITUT ECOCITOYEN POUR LA CONNAISSANCE DES POLLUTIONS

- Cycle universitaire et populaire «J'apprends donc je suis»

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE

- Sensibiliser les citoyens (enfants et adultes) aux enjeux de l'écologie
- Projet DIAM'S : plateforme d'échanges de données sur la qualité de l'air

SPPI PACA

- Suivi des actions et informations en santé environnement : Plateforme RÉPONSES

GRDF

- Projet Jupiter 1000 : Transformer le surplus d'électricité renouvelable en gaz pour le stocker et recycler le CO₂

INSTITUT ECOCITOYEN POUR LA CONNAISSANCE DES POLLUTIONS

- Étude étude d'imprégnation environnementale des populations (INDEX)

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE

- Appuyer le développement d'une filière hydrogène
- Accompagner l'industrie vers l'économie circulaire et la transition énergétique
- Favoriser la production d'énergie renouvelable
- Améliorer le réseau métropolitain du territoire

SPPI PACA

- Renforcer le dialogue entre les acteurs : Café RÉPONSES
- Impulser de nouvelles actions pour améliorer la santé et l'environnement avec le dispositif RÉPONSES



AGIR & S'IMPLIQUER

ATMOSUD

- Alerte pollution avec mesures de prévention et de réduction des émissions polluantes
- Surveillance et suivi par la population des nuisances en lien avec la qualité de l'air
- Accès à l'information «air» au quotidien

ADPLGF

- Projet avec les étudiants pour la formation du public

ADPLGF, Ecorelais, Fare Sud

- Relais messages de prévention en cas de pic de pollution

COMMUNE DE FOS-SUR-MER

- Relayer les prévisions quotidiennes qualité air et les alertes pollution
- Un entretien des espaces verts qui préserve l'environnement
- Créer du lien et de l'échange entre la population et les industries

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

- Gestion des épisodes de pollution dans les Bouches-du-Rhône

FORCE OUVRIÈRE

- Fiches réflexes santé au travail

INSTITUT ECOCITOYEN POUR LA CONNAISSANCE DES POLLUTIONS

- Voce : observatoire citoyen environnement
- Formation aux salariés (précautions hors santé travail)

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE

- Développement de l'utilisation des véhicules électriques (vélo et voiture)
- Développement des solutions alternatives pour la mobilité individuelle
- Plan d'action «Agriculture Urbaine»
- Projet DIAM'S : plateforme d'échanges de données sur la qualité de l'air
- Aide à la rénovation thermique des logements

SPPI PACA

- Suivi des actions et informations en santé environnement : Plateforme RÉPONSES
- Processus de concertation du projet REPONSES avec la population
- Suivi du dispositif RÉPONSES par les habitants

VÉLO CLUB FOSSÉEN

- Développer une offre sportive de vélo balades à destination des fosséens qui souffrent de pathologies légères
- Promouvoir les transports doux liés à l'usage du vélo



FAIRE ÉVOLUER LE TERRITOIRE

ATMOSUD

- Bilan du Plan de Protection de l'Atmosphère Bouches-du-Rhône (PPA 13)
- Diagnostic du Plan Climat Air Energie de la Métropole Aix Marseille Provence

ADPLGF, Ecorelais, Fare Sud

- Vigilance sur le suivi des actions et la pérennité du projet
- Vigilance sur l'adéquation entre attentes de la population et actions pour y répondre
- Soutien à l'Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des Pollutions (IECP)

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

- Plan de Protection de l'Atmosphère Bouches-du-Rhône (PPA 13)
- Définition des autorisations de rejets des sites industriels – Prise en compte des cumuls et du risque sanitaire

GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE

- VASCO 2 : expérimentation de la production de bio-carburant avec des fumées industrielles
- Prime pour la baisse des émissions atmosphériques des transports maritimes (Environmental ship index)



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.dispositif-reponses.org

QUELQUES EXEMPLES



PROGRAMME INDUSTRIEL DE SURVEILLANCE DES POLLUTIONS ATMOSUD

Intensification du suivi des pollutions autour des sites industriels avec 24 capteurs de mesure dédiés



CONSULTATION DU RISQUE : PATHOLOGIES LIÉES AUX EXPOSITIONS PROFESSIONNELLES ET ENVIRONNEMENTALES CENTRE HOSPITALIER DE MARTIGUES, CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIAL DU PAYS DE MARTIGUES, AGENCE RÉGIONAL DE SANTÉ & CONSEIL RÉGIONAL

Au centre de consultations médicales de Port-de-Bouc depuis le 1er septembre 2019



RÉDUCTION DES POLLUANTS D'INTÉRÊT SANITAIRE ÉTAT (DREAL), 14 INDUSTRIELS

Une réglementation et des actions novatrice sur le pourtour de l'étang de Berre pour intensifier la réduction des émissions de polluants



DES OUTILS D'INFORMATIONS DÉDIÉS GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE, GROUPEMENT MARITIME ET INDUSTRIEL DE FOS ET DE SA RÉGION

Réactivation de ZIP-COM (été 2019) et mise en place d'«Allo Industrie» pour mieux informer les populations (2e trimestre 2020)



FAIRE ÉVOLUER LE TERRITOIRE MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE

Améliorer le réseau métropolitain de transport



VIGILANCE SUR LE SUIVI DES ACTIONS ADPLGF, Ecorelais, FARE SUD, CGT, FORCE OUVRIÈRE

Implication dans le comité de pilotage et suivi des résultats

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site
www.dispositif-reponses.org

Annexe 2 : revue de presse

2019 - 56 pages

www.dispositif-reponses.org
Accueil /Le projet/Espace presse

Annexe 3 : bilan du garant

Janvier 2020 - 26 pages

www.dispositif-reponses.org
Accueil/Le projet/Le Projet RÉPONSES/Les garanties

Annexe 4 : revue des parutions des collectivités

2019 - 72 pages

www.dispositif-reponses.org
Accueil/Dialogue/Acteurs du territoire

Annexe 5 : revue des parutions des acteurs

2019 - 86 pages

www.dispositif-reponses.org
Accueil/Dialogue/Acteurs du territoire



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



www.dispositif-reponses.org

